



COMMUNIQUE DE PRESSE

Création d'IRDInov un fonds interrégional d'amorçage du Sud-Ouest



Le 20 novembre 2012 – CDC Entreprises, filiale du groupe Caisse des Dépôts en charge, pour le compte de l'Etat, de la gestion du Fonds National d'Amorçage (FNA) dans le cadre du Programme d'Investissements d'Avenir (PIA), les Régions Aquitaine et Midi-Pyrénées et l'IRDI annoncent la création d'IRDInov, un fonds interrégional dédié au financement de sociétés innovantes en phase d'amorçage ou de démarrage. Des partenaires bancaires régionaux et des industriels participent également au premier closing du fonds.

La stratégie d'investissement d'IRDInov, géré par le GIE IRDI, est centrée sur les projets de spin off d'entreprises issues des organismes de recherche publics ou privés dans tous les secteurs d'activité innovants (agro-industrie, aérospatial, santé, informatique, télécoms, chimie, énergie, environnement...), sur un espace géographique composé de l'Aquitaine, de Midi-Pyrénées et du Limousin.

Un objectif de 35 millions d'euros

Ce fonds d'amorçage interrégional, doté de 25,2 millions d'euros dès son 1er tour de table, a été lancé avec le soutien du Fonds National d'Amorçage (FNA) – géré, pour le compte de l'Etat, par CDC Entreprises dans le cadre du Programme d'Investissements d'Avenir (PIA), à hauteur de 15 M€. Participent également à ce premier closing, l'IRDI (4 M€), les Régions Midi-Pyrénées (2 M€) et Aquitaine (2 M€), ainsi que la Caisse d'Epargne de Midi-Pyrénées, Grand Sud Ouest Capital, les Caisses Régionales du Crédit Agricole Aquitaine, Pyrénées Gascogne, Nord Midi Pyrénées et Toulouse 31, BNP Paribas et des industriels privés pour 2,2 M€. Les Régions Midi-Pyrénées et Aquitaine investissent dans ce fonds qui répond aux besoins de financements significatifs en amorçage, identifiés comme un enjeu prioritaire de la Stratégie Régionale de l'Innovation (SRI).

La période de souscription d'IRDInov reste ouverte jusqu'à fin 2013, avec l'objectif de porter la taille définitive du fonds à 35 millions d'euros. Outre de nouveaux partenaires industriels et financiers, certains investisseurs du premier tour de table devraient augmenter leur participation à cette occasion.

Des participations allant jusqu'à 3 millions d'euros

IRDInov a vocation à investir (en plusieurs tours de table) des montants allant jusqu'à 3 millions d'euros par projet. La taille du fonds lui permet d'intervenir comme investisseur unique ou chef de file pour des créations d'entreprises technologiques situées dans les trois régions citées, avec pour but de créer un effet d'entraînement auprès d'autres partenaires sur des projets à fort potentiel.

Dirigé par Thierry Letailleur (président de l'IRDI), IRDInov s'appuie sur les compétences d'une équipe d'investisseurs professionnels spécialistes du capital amorçage et de la création d'entreprise. Active depuis plusieurs mois, l'équipe a déjà étudié de nombreux projets, et les premiers investissements devraient être annoncés d'ici fin 2012.

Avec IRDInov, le Groupe IRDI renforce sa position d'investisseur régional de référence dans l'industrie et l'innovation, capable d'accompagner les entreprises sur tous leurs stades de développement.

A propos de :

Le Fonds National d'Amorçage (FNA) est aujourd'hui doté de 600 millions d'euros dans le cadre du Programme d'Investissements d'Avenir et géré pour le compte de l'Etat par CDC Entreprises. Le FNA ne finance pas directement des entreprises. Il investira dans 20 à 30 fonds d'amorçage à terme, animés par des équipes de gestion professionnelles, qui réalisent eux-mêmes des investissements dans de jeunes entreprises innovantes en phases d'amorçage et de démarrage.

Ce régime d'intervention publique en capital investissement auprès des jeunes entreprises innovantes a été validé par la Commission Européenne le 20 avril 2011, tout comme l'augmentation de 200 M€ de l'enveloppe du FNA établie initialement à 400 M€ (avis favorable de la CE en date du 26 avril 2012). Les fonds, souscrits par le FNA, visent notamment les entreprises des secteurs technologiques définis par la stratégie nationale pour la recherche et l'innovation : la santé, l'alimentation et les biotechnologies, les technologies de l'information et de la communication, les nanotechnologies et les écotechnologies.

CDC Entreprises, société de gestion agréée par l'AMF, est filiale à 100 % de la Caisse des Dépôts. Elle est en charge de la gestion du programme public de financement en fonds propres des PME de croissance, France Investissement, et des missions d'intérêt général du groupe Caisse des Dépôts dans le domaine du capital investissement pour les PME. A ce titre, CDC Entreprises gère les investissements de la Caisse des Dépôts et du Fonds Stratégique d'Investissement qui est son premier souscripteur. Elle se voit également confier des capitaux par des partenaires publics ou privés, financiers et industriels. CDC Entreprises gère ainsi pour le compte de l'Etat, le Fonds National d'Amorçage et le volet PME du Fonds national pour la Société Numérique, dans le cadre du Programme d'Investissements d'Avenir. CDC Entreprises intervient, directement et indirectement, dans des entreprises, de l'amorçage technologique aux petites transmissions, au niveau national et régional. Elle a pour mission de favoriser l'émergence de PME et d'ETI de croissance en renforçant leurs fonds propres et en accompagnant leur développement. CDC Entreprises intervient aux conditions de marché, en recherchant des niveaux d'efficacité, de liquidité et de rentabilité qui lui permettent d'exercer un effet d'entraînement auprès des investisseurs privés. Elle a adopté une démarche d'investisseur responsable de long terme.

CDC Entreprises compte actuellement 3 000 entreprises en portefeuille par l'intermédiaire des 257 fonds qu'elle gère ou qu'elle finance, parmi lesquels près de 90 fonds régionaux.
www.cdcentreprises.fr

L'IRDI est l'un des principaux acteurs français du capital investissement régional, avec plus de 100 M€ sous gestion. Son statut de SCR (société de capital-risque) lui confère une forte pérennité et la capacité d'accompagner les entreprises durablement dans leurs projets de développement.

Fondé il y a plus de 30 ans, l'IRDI compte parmi ses actionnaires des acteurs de premier plan dont CDC Entreprises, les Régions Midi-Pyrénées et Aquitaine, la Caisse d'Epargne Midi-Pyrénées, le Groupe Banques Populaires, LCL - Crédit Agricole, le Groupe EDF, Total Développement Régional et le Groupe Ionis. Basé à Toulouse et à Bordeaux, sa stratégie consiste à investir et soutenir le développement d'entreprises industrielles de croissance et de sociétés innovantes, implantées dans le Sud-Ouest de la France. Ses interventions concernent les activités de Capital Risque, LBO et Capital

Développement, pour des prises de participation entre 500 K€ et 5 M€. Les SCR IRDI (90 M€ sous gestion) et MP Croissance (10 M€) s'intéressent de leur côté aux opérations de capital risque, développement et transmission, pour des prises de participation allant jusqu'à 5 millions d'euros pour l'IRDI et 0,5 M€ pour MP Croissance : une stratégie d'investissement confortée par les 30 ans d'expérience et de création de valeur de l'IRDI dans le Sud-ouest.

La région Midi-Pyrénées a fait de la performance économique de son territoire et de la compétitivité de ses entreprises une priorité. Au travers des contrats d'appui, elle propose un soutien adapté à la taille des entreprises et à la nature de leurs projets (immobilier, matériel, franchissement de seuil, innovation, développement international) et a accompagné plus de 1 100 projets pour 135M€ d'aides depuis 2007.

Pour faciliter l'accès des entreprises aux financements, la Région s'est dotée d'outils financiers permettant de répondre aux besoins des entreprises, en trésorerie comme en fonds propres ou quasi fonds propres, et de soutenir leurs projets structurants dans les secteurs traditionnels comme dans les secteurs les plus innovants.

Cela s'est traduit

- par la création d'avances remboursables à taux 0, de deux fonds de garantie bancaires, de prêts participatifs à taux bonifiés (avec OSEO) et d'une plateforme de prêts d'honneur Innovation (avec la Caisse des dépôts).
- par le renforcement de sa participation financière dans les fonds de capital risque et capital développement : IRDI, Midi-Pyrénées Croissance, fonds d'Amorçage Midi-Pyrénées, SOCRI, SOCRI2, ICSO'1&2, Aerofund, IRDIInov.

Avec l'apport de 2M€ au capital du nouveau fonds IRDIInov, ce sont plus de 55 M€ qui sont consacrés par la Région à ces outils financiers.

La Région Aquitaine : Grâce à une politique volontariste engagée depuis plusieurs années, la Région Aquitaine propose aux entreprises régionales une offre structurée d'outils financiers destinés à renforcer leurs fonds propres. Elle a bâti une stratégie structurant l'offre de capitaux sur 4 axes :

- une offre territoriale allant de la proximité vers l'international ;
- une offre relative à la maturité des entreprises : création, développement et reprise ;
- une offre adaptée à la taille des entreprises (TPE / PME / ETI) par montant d'intervention ;
- une offre ajustée aux spécificités sectorielles de l'Aquitaine.

La présence active de la Région Aquitaine dans les fonds représente un montant d'investissement de 26 M€ dans 16 fonds dont 11 en activité (dont l'IRDI, IRDIInov, ACI...). Cumulés, ces fonds pèsent près de 500 M€ et investissent entre 20 et 40 M€ par an sur l'Aquitaine.

Par le biais de son fonds de co-investissement Aqui-Invest (100% Région), l'Aquitaine dispose d'un outil d'attractivité des capitaux sur son territoire.

Contacts Presse :

Capmot pour IRDIInov

Jean-Philippe Mocci - jpmocci@capmot.com - 01 71 16 19 13 - 06 71 91 18 83

Alexis Valero - avalero@capmot.com - 01 71 16 20 58 - 06 67 27 60 12

CDC Entreprises : Nathalie Police - nathalie.police@cdcentreprises.fr - 01 58 50 73 02

Région Midi-Pyrénées : Thierry Charmasson - thierry.charmasson@cr-mip.fr - 06 19 45 41 18

Région Aquitaine : Denis Balmont - denis.balmont@aquitaine.fr - 05 57 57 82 36 - 06 09 50 15 44

Contacts opérationnels IRDIInov :

Thierry Letailleur - thierry.letailleur@irdinov.fr - 05 81 31 73 20

Jean-Michel Petit - jean.michel.petit@irdinov.fr - 05 81 31 73 20

Séverine Taillades - severine.taillades@irdinov.fr - 05 81 31 73 20

Patrick Cazeneuve - patrick.cazeneuve@irdinov.fr - 05 81 31 73 20